

## CHAPITRE IV

Les harmonies de la maternité divine avec les fins de l'Incarnation; c'est-à-dire avec la réparation de l'injure faite à Dieu; avec le paiement de la grâce qui nous relève; avec la guérison de l'homme et de tout l'homme; avec la réhabilitation du genre humain vaincu devant son vainqueur; avec le bienfait de la filiation divine.

I. — La Sainte Écriture nous apprend de Dieu qu'il sait, dans la poursuite de ses fins, unir constamment ces deux choses : la douceur et la force. *Fortiter et suaviter* (1); suavement et fortement, telle est sa règle habituelle, j'oserais dire sa devise, dans le gouvernement du monde de la nature et du monde de la grâce. Rien de heurté, rien de précipité, rien de violent. Quelle puissance que celle qui produit et conserve le mouvement des astres; mais aussi quelle suavité! La perfection de l'art humain c'est d'imiter ce double caractère de l'action divine dans la conduite des hommes et dans l'emploi qu'il fait des forces de la nature. Entrez dans ces ateliers où se martèlent et se polissent, à l'aide d'engins puissants, les produits de la grande industrie; ne diriez-vous pas, au jeu régulier des machines, que tout se fait sans effort?

Cette note caractéristique des œuvres de Dieu, je la

(1) Sap., VIII, 1.

retrouve dans son œuvre par excellence, la réparation de l'homme déchu. Il y fallait la force. Certes, grande est la puissance qui soulèverait le monde, ou, pour parler le langage de nos saints Livres, secouerait la terre par ses extrémités afin d'en rejeter les impies (1). En fallait-il une moindre pour renverser l'empire de Satan, et porter le genre humain des profondeurs de l'abîme aux plus hauts sommets de la perfection morale et de la sainteté? Mais j'attends aussi de la sagesse de mon Dieu la douceur et la condescendance dans l'emploi des moyens : « Car, ô puissant Dominateur, vous jugez avec calme, et vous disposez de nous avec un grand respect » (2).

A cette première observation sur les voies de la Providence, il faut en joindre une seconde qui n'est pas de moindre utilité. C'est que la convenance des moyens, mis en œuvre pour opérer le relèvement de l'humanité déchuë, ne doit pas être estimée d'après la nature et la condition de Dieu, mais d'après la nôtre. N'oublions pas que l'Incarnation s'est faite pour nous et pour notre salut, *propter nos et propter nostram salutem*. Par conséquent, de tous les modes de rédemption celui-là sera le plus convenable qui répondra plus parfaitement à cette fin.

C'est la pensée qui motiva la vigoureuse réplique faite par Tertullien aux hérétiques de son temps, et spécialement à Marcion. Ils rejetaient l'union du Verbe avec notre chair, sous le spécieux prétexte que la chair et ses faiblesses sont indignes de Dieu. « J'en conviens, leur répondait le grand apologiste, cet état

(1) Job., xxxviii, 13.

(2) Sap., xii, 18.

d'abaissement est indigne de Dieu; mais convenez de votre côté qu'il est nécessaire à l'homme, et par là souverainement digne de Dieu, parce que rien n'est digne de Dieu comme le salut de l'homme » (1). Et quelques lignes plus loin : « Tout ce qui vous paraît digne de Dieu, vous l'aurez dans le Père invisible, inaccessible... Par contre, tout ce qui vous en semble indigne, il faut l'attribuer au Fils, que les hommes ont vu, entendu, touché; au Fils intermédiaire et médiateur entre le Père et nous, homme et Dieu tout ensemble : Dieu par la puissance, homme dans la bassesse et dans les infirmités... Ainsi, ce que vous estimez une honte pour Dieu, cela même est le sacrement du salut humain. Dieu conversait avec l'homme, pour que l'homme apprît à vivre en Dieu. Il traitait d'égal à égal avec l'homme, pour que l'homme pût s'approcher aussi de Dieu. Dieu s'est fait tout petit, afin que l'homme grandît par cet abaissement. Voilà le Dieu que tu méprises; hélas! comment pourras-tu croire le mystère de sa croix » (2)?

Telle est l'adorable économie de la Rédemption; telles les voies par lesquelles notre grand Dieu descend jusqu'à nous, pour nous relever jusqu'à lui. Plus on y pénètre, plus on admire comment Dieu connaît les besoins de notre nature, comment il y adapte ses conseils, et sait proportionner le remède soit à la nature du malade, soit à son genre d'infirmités.

Avant d'aller plus loin, posons comme préliminaire une simple remarque. C'est que les deux idées d'une Mère de Dieu et d'un Dieu fait homme, je dis : fait homme comme nous, sont de fait et de droit emmêlées

(1) Tertull., *c. Marcion*. L. II, c. 27. P. L. II, 316.

(2) Tertull., *Ibid.*

l'une avec l'autre. Pas plus qu'on ne conçoit une Mère de Dieu sans un fils qui soit Dieu, il n'est possible de concevoir un Dieu devenu l'un de nous, de notre race, sans une Mère de Dieu qui l'ait fait entrer dans la famille humaine. Donc, de ce chef, autres ne sont pas les convenances du procédé divin qui nous a donné le Verbe fait chair, autres celles de la maternité divine, puisqu'il y a corrélation essentielle entre le Fils de l'Homme et la Mère de Dieu. Entrons avec ces vues dans la considération de la maternité divine, et nous sentirons combien fut merveilleusement sage et touchant le stratagème d'amour qui l'a donnée comme base au grand œuvre de la Réparation.

II. — Les Théologiens, au début de leurs études sur l'Incarnation du Fils éternel de Dieu, posent généralement cette première question : Était-il nécessaire qu'un Dieu s'incarnât pour l'entière et parfaite réparation du genre humain? Oui, répondent-ils, si vous entendez par ce mot *nécessaire* non pas une *absolute* nécessité, comme si Dieu n'avait pas eu dans sa puissance et dans sa bonté d'autres moyens de sauver l'homme, mais une *nécessité relative*, c'est-à-dire, la nécessité du plus expédient et du plus convenable pour arriver à la fin proposée. C'est en ce dernier sens que nous disons d'un moyen de transport qu'il est nécessaire pour un long voyage, bien qu'on puisse à la rigueur faire la route à pied. Or, ce que la théologie nous enseigne de la nécessité de l'Incarnation pour le salut de l'homme, elle l'affirme avec la même certitude de la maternité divine (1) : tant il y a dans

(1) En d'autres termes : la suprême convenance qui réclamait l'Incar-

cette maternité d'adaptation singulière avec les besoins de la nature déchue; tant elle a d'efficacité pour y pourvoir.

Résumons, en quelques mots, les raisons principales qui, de l'avis des Pères et de nos Docteurs, ont fait de l'Incarnation du Verbe de Dieu la plus belle invention de la sagesse et de la bonté divines, au point de vue de l'harmonie des moyens avec le but que Dieu se proposait d'atteindre; je veux dire avec le relèvement de l'humanité dégradée, le salut du monde courbé sous la malédiction divine et sous le joug de satan, le prince des ténèbres.

Avant tout, pour que cette délivrance de l'homme et son retour à sa dignité première puissent s'opérer dans les conditions les plus favorables soit à la gloire de Dieu, soit à la nôtre, il fallait que la justice divine, lésée dans ses droits, reçût une réparation d'honneur équivalente à l'outrage, et qu'elle la reçût de la famille humaine elle-même, puisque c'est d'elle qu'était venu l'outrage. Il fallait, de plus, que les privilèges de grâce qui devaient rendre au genre humain son anti-gloire et porter si haut nos espérances, fussent achetés d'un grand prix par ceux-là mêmes à qui la divine Miséricorde daignait les restituer.

Rien de plus évident que cette double convenance. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que le Sauveur, venant du sein du Père pour être l'universel et céleste guérisseur de notre nature, devait porter le remède à tous les âges, à toutes les conditions humaines, à l'homme tout entier. C'est enfin que l'orgueil et la

nation, demandait aussi que Dieu, pour être homme, fût fait d'une mère, et parût devant nous avec elle et par elle.

tyrannie du démon d'où proviennent originairement notre abaissement et nos blessures, devaient être singulièrement confondus et brisés, en même temps que nous serions, nous, leurs victimes, affranchis et relevés par le mode même de notre délivrance. Or, ce sont là des avantages que la maternité divine était merveilleusement propre à procurer. Je ne veux rien affirmer que ce que m'ont appris les Pères et les plus illustres maîtres de la théologie.

La réparation devait être œuvre de justice. Ainsi l'avait décidé la bonté souveraine, indignement outragée par la révolte du chef de notre race et par les crimes de ses enfants. Or, à ce point de vue, la maternité divine devenait de toute convenance. Je n'ai pas à montrer comment il fallait que le Réparateur fût plus grand que toute créature, Dieu par conséquent, pour qu'il rendît à la majesté suprême un honneur équivalent aux outrages qu'elle avait reçus. Tout autre hommage, si grand qu'on l'imagine, n'eût été par lui-même qu'une compensation très insuffisante. En effet, si l'offense croît en proportion de la dignité qu'elle attaque, par contre, l'honneur est à la mesure de la personne qui le rend, d'un prix d'autant moindre qu'elle est elle-même moins élevée. D'où cette conclusion manifeste qu'un Dieu pouvait seul réparer dignement l'injure faite à Dieu.

Seul un Dieu pouvait aussi payer un prix équivalent aux biens surnaturels que Dieu voulait rendre à l'humanité dépouillée de la justice originelle. Comment une créature donnerait-elle à ses opérations une grandeur de mérite qui pût jamais égaler, je ne dis pas seulement la somme de grâce nécessaire pour l'enrichir elle-même, mais la multitude incompara-

blement plus grande des dons célestes qui suffisent à sanctifier le genre humain tout entier? C'est donc à bon droit que saint Thomas conclut avec les Pères : « Point de satisfaction *pleinement* suffisante en dehors d'une opération infinie dans sa valeur » (1); c'est-à-dire, d'une opération qu'un Dieu seul était capable de poser.

Et ce Dieu, pour la poser, devait s'unir une nature créée : car, s'il a droit de recevoir des hommages dans sa nature divine, il ne peut se les rendre à lui-même par les actes de cette même nature : la divinité, à quelque personne qu'elle appartienne, se refuse à tout abaissement. Quelle nature s'unira-t-il, s'il veut que les droits de la justice soient pleinement satisfaits? Non pas la nature angélique, mais celle qu'il a prise au sein de la Vierge, *la nôtre*. Car, dit encore l'Ange de l'École, de même que l'ordre de la justice exige que la peine réponde à la faute, « il semble demander aussi que celui-là satisfasse pour le péché qui a commis le péché. Et voilà pourquoi il a fallu prendre dans la nature corrompue par sa faute, ce qui devait être offert en satisfaction pour toute cette nature » (2).

Belle et solide doctrine que les saints Pères ne se lassent pas de rappeler, quand ils nous parlent du mystère de notre rédemption. « Il a reçu *de nous* ce qu'il devait offrir *pour nous*, afin de nous racheter du *notre*, et de nous donner du *sien* par une largesse divine ce qui n'était pas *notre*... Vous le savez, c'est du *notre* qu'il a offert son sacrifice. Car quelle a été

(1) S. Thom., 3 p., q. 1, a. 2, ad 2.

(2) S. Thom., 3 p., q. 4, a. 6

la cause de l'Incarnation, si ce n'est pour que la chair qui avait péché, fût elle-même l'instrument de son rachat »? (1) C'est donc l'homme en Jésus-Christ qui, par l'immolation de sa chair, porte le poids de la justice divine et glorifie la majesté divine autant et plus qu'il ne l'avait outragée. C'est l'homme aussi qui solde surabondamment les flots de grâce que la rédemption fait couler sur le monde.

Ainsi la justice est pleinement satisfaite, et c'est grâce à la maternité de Marie que s'est opérée cette merveille. En effet, supposez que le Verbe se soit formé lui-même une chair semblable à la nôtre, et ne l'ait pas reçue d'une mère appartenant à la famille humaine, il y aurait, sans doute, mérite et réparation, l'un et l'autre d'une valeur infinie. Mais ce ne serait plus le genre humain qui, dans la personne de l'un de ses membres devenu son représentant, les offrirait à Dieu, comme le juste paiement de la dette contractée par lui. Ni la victime ni le grand-prêtre, dont le sacrifice apaise la colère divine et fait redescendre la rosée bienfaisante des célestes faveurs, ne nous appartiendraient comme naturellement en propre. En un mot, si la justice était satisfaite, il manquerait pourtant je ne sais quelle perfection que l'économie présente de l'Incarnation pouvait seule apporter.

Ces vérités, si consolantes et si glorieuses pour notre nature, saint Paul les annonça, dès l'origine, aux chrétiens. « Celui qui sanctifie (par son immolation volontaire), et ceux qui sont sanctifiés, viennent tous d'un seul. C'est pourquoi il ne rougit pas de les appe-

(1) S. Ambros., *de Incarn.* n. 54, sqq. P. L. xvi, 852.

ler du nom de frères... Comme donc les enfants ont participé à la chair et au sang, il s'y est uni lui-même, afin de détruire par la mort celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable... Car on ne dit pas qu'il ait pris les anges; ce qu'il prend, c'est la race d'Abraham. Ne devait-il pas être en tout semblable à ses frères, afin de devenir auprès de Dieu un pontife miséricordieux et fidèle pour expier les péchés du peuple » (1)? « Si donc, à cause du péché d'un seul, la mort a régné par un seul; à plus forte raison ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce, du don et de la justice, régneront par un seul qui est Jésus-Christ » (2). Ainsi, pour le redire encore une fois, grâce à la maternité divine, nous, race impuissante et coupable, nous avons un pontife issu de notre famille; pontife saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs, élevé au-dessus des cieux (3), dont le sang fait taire la justice et consomme à jamais les sanctifiés (4).

III. — La Sainte Écriture nous représente l'humanité déchue comme un malade dont Notre Seigneur Jésus-Christ est le céleste médecin; et la maladie dont elle souffre, a ce double caractère d'universalité qu'elle atteint toutes les parties qui constituent l'homme, et qu'elle poursuit l'homme à tous les âges. Nouveau point de vue sous lequel va nous apparaître encore la nécessité providentielle de la Mère de Dieu, dans l'œuvre de notre salut.

(1) Hebr., II, 11, 14, 16-17.

(2) Rom., V, 17.

(3) Hebr., VII, 26.

(4) Hebr., IX, X.

Rappelons-nous le récit naïf et touchant de la résurrection du fils de la Sunamite, cette hôtesse d'Élisée, que nous lisons au quatrième livre des Rois. L'enfant étant mort sur les genoux de sa mère, celle-ci le fit déposer sur le lit de l'homme de Dieu, et se rendit elle-même en hâte auprès du prophète. Touché de sa douleur, Élisée la suivit, « entra dans la chambre où l'enfant gisait étendu sur le lit; et il ferma la porte sur lui et sur l'enfant, et il cria vers le Seigneur. Et il monta et s'étendit sur l'enfant; et il lui mit sa bouche sur la bouche, ses yeux sur les yeux, ses mains sur les mains; et il se courba sur lui; et la chair de l'enfant se réchauffa. Et Élisée descendant se promena ici et là par la maison; et il remonta pour se coucher de nouveau sur l'enfant; et celui-ci bâilla sept fois, et il ouvrit les yeux. Et le prophète appela Giézi, et il lui dit de faire venir la Sunamite. Et la Sunamite appelée vint à lui, et il lui dit : Prenez votre fils » (1) : car il était vivant.

C'est là, si je ne me trompe, la fidèle image de ce qu'a fait le Sauveur pour rappeler à la vie de la grâce ce grand malade qui est la famille humaine. Lui aussi, descendant du ciel, s'est étendu sur elle, organe contre organe, membre contre membre : car tout était vicié. C'est pour cela qu'il a pris une âme comme la nôtre, une chair comme notre chair, une intelligence, une volonté comme notre intelligence et notre volonté, en un mot, qu'il a voulu se faire en tout semblable à nous, l'un de nous, afin que tout en nous pût être guéri par ce qu'il avait reçu de nous.

Maintes fois les Pères, dans leurs controverses avec

(1) IV Reg., IV, 20, 36.

les hérétiques, ont fait appel à ce point de doctrine. Qui ne connaît l'axiôme célèbre qui leur servait à rejeter toute atteinte portée à l'intégrité de la nature humaine dans le Christ? « Ce qui n'a pas été pris par le Verbe n'a pas été guéri : *Quod non est assumptum, non est sanatum* ». On le trouve chez saint Athanase, chez saint Ambroise, chez saint Grégoire de Nazianze, chez saint Grégoire de Nysse, chez saint Fulgence, et chez d'autres encore, principalement à l'occasion des hérésies d'Arius et d'Apollinaire sur l'âme du Christ. « S'il a manqué quelque chose au Christ de ce qui fait l'homme parfait, il n'a pas tout racheté » (1). « Si Adam n'est tombé qu'à demi, j'y consens, le Verbe n'a pris qu'une moitié de notre nature » (2). Car « le Fils de Dieu n'aide dans l'homme que ce dont il s'est revêtu pour l'homme » (3). Donc il a fallu que le céleste guérisseur de l'humanité imitât le prophète; que dis-je? il a dû s'incorporer le malade qu'il était venu sauver, afin de lui infuser plus parfaitement sa vie (4).

(1) S. Ambr., *ep.* 48, n. 5. P. L. xvi, 1153.

(2) S. Gregor. Naz., *ep.* 1 ad Cledon. P. G. xxxvii, 181, sq.

(3) S. Fulgent., *ad. Trasm.* L. 1, 13. P. L. lxx, 237.

(4) « Il faut considérer que la corruption, née de la faute originelle, n'était pas extérieure au corps; elle était entrée jusqu'à ses moelles. Par conséquent il était nécessaire que la vie pénétrât jusque dans les profondeurs du même corps, afin d'y combattre et d'y vaincre la corruption dans son domaine. Il est vrai, si la mort était restée en dehors de notre chair, il suffisait à la vie d'y rester comme elle. Mais puisqu'elle l'avait envahie tout entière, et que par là son empire y était plus fortement assis, c'était une nécessité pour la vie de s'attacher non moins intimement à cette chair, afin que le corps ainsi victorieusement occupé par la vie fût totalement libéré de la corruption » (1). Et ailleurs, dans le même ouvrage: « La corruption de la mort n'a désormais aucun empire sur les hommes, parce que le Verbe, dans son corps unique, habite au milieu d'eux. Supposez un empereur entrant dans une ville, et choisissant pour demeure avec sa garde un de ses palais. Ce serait un grand honneur pour cette ville; mais plus encore, une grande sécurité: car ni l'ennemi, ni les brigands n'oseraient tenter le pillage d'une cité si bien protégée. Et voilà ce que nous devons au grand

(1) S. Athan., *Or.* de Incarn. Verbi, n. 44. P. G. xxv, 173-176.

Et comme le mal n'avait pas seulement atteint l'homme dans toutes ses facultés; comme il avait corrompu tous les âges, du premier instant de l'existence humaine jusqu'au dernier, il fallait aussi que le Sauveur les parcourût successivement pour les purifier et les sanctifier: c'est-à-dire, qu'il devait être conçu comme nous, naître comme nous, croître comme nous, mourir enfin comme nous. Et pour en revenir à la figure d'Élisée, le réparateur du genre humain devait s'étendre sur tous les états, enfant sur l'enfance, adolescent sur l'adolescence, jeune homme sur la jeunesse, homme fait sur la maturité de l'âge, mourant sur la mort elle-même.

Personne n'a plus fortement développé cette pensée que saint Irénée, le grand docteur martyrisé dans la Gaule, aux premières années du troisième siècle. « Le Christ, dit-il, est venu sauver tous les hommes; c'est-à-dire, tous ceux qui par lui renaissent à Dieu: enfants, jeunes gens et vieillards. C'est pourquoi il a parcouru tous les âges... » (1). Cette considération le mène même trop loin; car elle lui fait retarder au-delà des limites ordinaires la mort de notre Sauveur, afin qu'il fût d'une certaine manière vieillard entre les vieillards (2). Ainsi, dit encore le saint évêque, le

modérateur de toutes choses. Par cela même qu'il a fait son entrée dans notre domaine terrestre, et qu'il a choisi pour domicile *un corps parmi les nôtres*, l'ennemi a cessé de nous tendre des embûches, et la corruption de la mort, si puissante auparavant contre nous, s'est évanouie comme une ombre. (1) »

(1) S. Iren., *c. Haeres.* L. ii, c. 22, n. 4. P. G. vii, 784. Cf. L. iii, c. 19, n. 6. *Ibid.* 937.

(2) Le saint prolonge la vie de Notre Seigneur au delà de sa quarantième année (L. c., n. 5-6). On trouvera peut-être que ce n'est pas encore la vieillesse. Mais le même saint pour être d'accord avec lui-même, en porte les commencements à cet âge de la vie. Inutile de rapporter les

(1) S. Athan., *Ibid.*, n. 9, 112.